

## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

### Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschailons-sur-Saint-Laurent tenue le 6 septembre 2022 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4<sup>e</sup> Rue à Deschailons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents :

M.	Christian Baril	maire
Mme	Valérie Giguière	conseillère siège #1
M.	Quentin Kelhetter	conseiller siège #2
M.	Robert Gendron	conseiller siège #3
Mme	Amélie Guay	conseillère siège #4
Mme	Annie Demers	conseillère siège #6

Est absente : Mme Joanne Costo conseillère siège #5 (Élue non Assermentée).

**Assiste également à cette séance :** Mme France Grimard directrice générale et greffière-trésorière et Mme Hanta Rasami directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

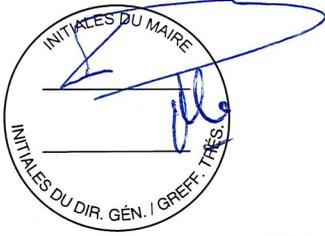
#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOTS DE BIENVENUE POUR LES NOUVEAUX ÉLUS

La séance est ouverte à 20 h 00 par M. Christian Baril, maire de Deschailons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue aux 2 nouveaux élus et à tous.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 9 AOÛT 2022 :
  - 3.1 Approbation;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
  - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
  - 5.2 Délégation de pouvoir – Directrice générale adjointe
    - 5.2.1 Commissaire à l'assermentation;
    - 5.2.2 Signature et accès au compte Desjardins;
6. GESTION FINANCIÈRE
  - 6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements;
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 7.1 Entente relative à la fourniture de service des pinces de désincarcération;
  - 7.2 Fondation des Grands Brulés :
    - 7.2.1 Autorisation pour une marche pour la collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brulés;
    - 7.2.2 Aide financière;
8. TRANSPORT :
  - 8.1 Travaux rang Saint-Charles et de la 16<sup>e</sup> avenue :
    - 8.1.1 Décompte progressif n<sup>o</sup> 1;
    - 8.1.2 Dos d'âne – 16<sup>e</sup> avenue;
  - 8.2 Dos d'âne – Rue Poisson;
9. HYGIÈNE DU MILIEU :
  - 9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
  - 9.2 Suivi – Entente intermunicipale Deschailons-sur-Saint-Laurent/Parisville;
10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

- 10.1 Rapport de permis émis en juillet 2022;
- 10.2 Demande à la CPTAQ – Lot 6 083 560 Route Marie- Victorin;
- 10.3 Appel d’offres public – Belvédère de la halte routière : Fenêtre sur le fleuve
- 11. LOISIRS ET CULTURE :
  - 11.1 Système d’accès – Salle des loisirs;
  - 11.2 Programme d’amélioration et de construction d’infrastructures municipales (PRACIM);
  - 11.3 Marché Éphémère – Moulin Michel;
  - 11.4 Honoraire professionnel architecte – Projet Église;
- 12. QUESTIONS DIVERSES;
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS;
- 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

**2022-09-191**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Amélie Guay  
**ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D’adopter l’ordre du jour, tel que lu, en ajoutant le point 10.3 « Appel d’offre public – Belvédère de la halte routière : Fenêtre sur le fleuve »

### **3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 9 AOÛT 2022**

#### **3.1 Approbation**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d’en faire la lecture.

**2022-09-192**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Valérie Giguière  
**ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D’approuver et d’adopter, le procès-verbal de la séance du 9 août dernier.

### **4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

La directrice générale adjointe Hanta Rasami, fait la lecture de la correspondance en date du 6 septembre 2022 et répond aux questions des membres du conseil.

### **5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**

#### **5.1 Suivi de dossier – MRC de Bécancour**

Marche pour la santé pour le maintien des services en région à Fortierville.

#### **5.2 Délégation de pouvoir – Directrice générale adjointe**

##### **5.2.1 Commissaire à l’assermentation**

Considérant que la municipalité offre un service de commissaire à l’assermentation au bureau municipal;

Considérant le nouveau poste de Mme Hanta Rasami à titre de directrice générale adjointe;

**2022-09-193**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Annie Demers



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale adjointe M<sup>me</sup> Hanta Rasami à s'inscrire au Registre des commissaires à l'assermentation au montant de 61 \$.

#### 5.2.2 Signature et accès au compte Desjardins

Considérant le nouveau poste de Mme Hanta Rasami à titre de directrice générale adjointe;

2022-09-194

### IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale adjointe M<sup>me</sup> Hanta Rasami à :

- Payer les comptes dus et signer les chèques conjointement avec le maire ou le maire suppléant et d'effectuer les transferts bancaires pour les comptes de la municipalité.
- Avoir accès à AccèsD affaires.

## 6. GESTION FINANCIÈRE

### 6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements

2022-09-195

### IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

<b>Total des salaires :</b>	26 342,81 \$
<b>Total des incompressibles – Municipalité :</b>	40 294,16 \$
<b>Total des comptes à payer – Municipalité :</b>	47 390,49 \$

## 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 7.1 Entente relative à la fourniture de service des pinces de désincarcération

Considérant que les 4 municipalités suivantes : Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Parisville, Fortierville, Sainte-Françoise participent à une entente relative à la fourniture de service de pinces de désincarcération avec la municipalité de Lotbinière depuis 2005;

Considérant que l'entente est à renouveler pour une période de 5 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2027;

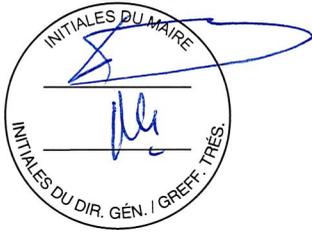
Considérant que le tarif annuel de base pour les 4 municipalités est de 2 480 \$ par année soit un montant de 620 \$ par municipalité;

2022-09-196

### IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adhérer à l'entente relative à la fourniture de service de pinces de désincarcération de la municipalité de Lotbinière, pour la période de 5 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2027 au montant de 620 \$ par année ;

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente intermunicipale, valide du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2027.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### 7.2 Fondation des Grands Brulés :

#### 7.2.1 Autorisation pour une marche pour la collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brûlés

Considérant que le SSIRMRCB organise une marche pour une collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brulés, les 8-9 octobre ou au plus tard les 29-30 octobre 2022 si les conditions le permettent;

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent autorise la tenue de cette activité sur ses rues/routes;

Considérant que l'activité se déroulera sur 2 jours;

Considérant que les pompiers seront accompagnés d'un camion avec gyrophares pour leur protection et leur visibilité;

2022-09-197

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Quentin Kelhetter  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent autorise la tenue de l'activité de marche pour la collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brulés qui sera faite par les pompiers du SSIRMRCB sur ses rues/routes.

#### 7.2.2 Aide financière

Considérant que les pompiers du SSIRMRCB ont pour objectif d'amasser une somme de 20 000 \$ comme la dernière collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brûlés;

2022-09-198

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Valérie Giguière  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent offre un montant de 120 \$ au SSIRMRCB pour la Fondation des Grands Brûlés.

### 8. TRANSPORT

#### 8.1 Travaux rang Saint - Charles et de la 16<sup>e</sup> avenue :

##### 8.1.1 Décompte progressif # 1

Considérant que les travaux de réfection du rang Saint-Charles et de la 16<sup>e</sup> avenue sont octroyés à l'entreprise Construction et Pavage Portneuf inc.;

Considérant que la firme Tetra Tech QI inc., mandatée en ingénierie pour les activités de surveillance des travaux, recommande le paiement du décompte progressif n° 1, au montant de 587 295,95\$ taxes incluses à l'entreprise Construction et Pavage Portneuf inc.

2022-09-199

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Robert Gendron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De payer le décompte progressif n° 1 au montant de 587 295,95\$ taxes incluses à l'entreprise Construction et Pavage Portneuf inc.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### 8.1.2 Dos d'âne – 16e avenue

Considérant les travaux de réfection du rang Saint-Charles et de la 16<sup>e</sup> avenue octroyés à l'entreprise Construction et Pavage Portneuf inc.;

Considérant que l'entreprise Construction et Pavage Portneuf inc devra modifier le dos d'âne sur la 16<sup>e</sup> avenue et mettre en place le lignage selon la directive de changement 003 par la firme Tetra Tech QI inc.;

Considérant l'offre de service de l'entreprise Construction et Pavage Portneuf inc. pour faire ces dites modifications au montant de 3 000\$ plus les taxes applicables;

**2022-09-200**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Amélie Guay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de l'entreprise Construction et Pavage Portneuf inc pour faire les modifications selon la directive de changement 003 par la firme Tetra Tech QI inc. au montant de 3 000\$ plus les taxes applicables.

### 8.2 Dos d'âne – Rue poisson

Considérant la demande des citoyens d'installer un dos d'âne pour ralentir la vitesse sur la rue Poisson;

Considérant que ladite rue n'est pas très achalandé par son nombre de résidents et son emplacement;

**2022-09-201**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Annie Demers  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De ne pas acquiescer à la demande de citoyens d'installer un dos d'âne sur la rue Poisson;

D'informer la Sûreté de Québec de la MRC de Bécancour de la demande des citoyens et leur demander d'en accroître la surveillance.

## 9 HYGIÈNE DU MILIEU

### 9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

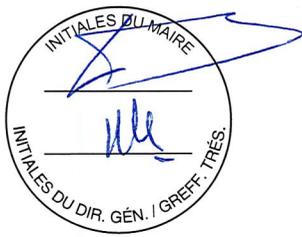
La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'août 2022 est de 438 m<sup>3</sup> (96 353 gallons impériaux).

### 9.2 Suivi – Entente intermunicipale Deschaillons-sur-Saint-Laurent / Parisville

Considérant qu'une demande de branchement au réseau d'aqueduc a été adressée à la municipalité de Paris ville par l'entremise de la Ferme Imaro SENC, située dans le rang Saint-Charles à Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

Considérant que les municipalités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et Parisville désirent se doter d'une entente intermunicipale relative à la distribution d'eau potable et d'égout;

Considérant que la municipalité de Parisville est mandataire du projet;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant qu'un mandat d'assistance a été octroyé à la firme Tetra Tech Qi inc. pour la réalisation du projet;

Considérant que les deux municipalités se sont rencontrées avec la firme Tetra Tech Qi inc. le 16 août 2022 à Parisville;

Considérant que l'information disponible ne permet pas de déterminer si les besoins projetés en eau potable par les deux municipalités pourront être comblés par l'aquifère des puits du rang Saint-Joseph;

Considérant que les deux municipalités ont convenu de faire des vérifications supplémentaires auprès de la firme ARRAKIS Consultants inc., et d'attendre le résultat de ces vérifications avant de procéder à une entente et de fournir une décision pour la demande de branchement au réseau d'aqueduc de la Ferme Imaro SENC.

**2022-09-202**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Valérie Giguière  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'attendre le résultat des vérifications supplémentaires auprès de la firme ARRAKIS Consultants inc. avant de procéder à une entente et de fournir une décision pour la demande de branchement au réseau d'aqueduc de la Ferme Imaro SENC.

### **10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

#### **10.1 Rapport de permis émis en août 2022**

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois d'août 2022 indique que 7 permis ont été délivrés pour un montant total de 444 400 \$.

#### **10.2 Demande à la CPTAQ – Lot 6 083 560 Route Marie- Victorin**

Considérant que Mme Odiana Charland désire déposer une demande d'autorisation pour le lot # 6 083 560 demandant l'aliénation du lot;

Considérant que cette demande n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et sur l'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

Considérant que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

**2022-09-203**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Robert Gendron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

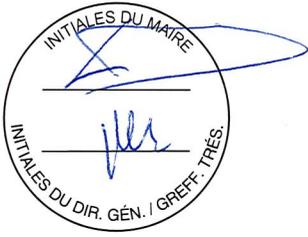
D'appuyer la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par l'entremise de Mme Odiana Charland.

#### **10.3 Appel d'offres public – Belvédère de la halte routière : Fenêtre sur le fleuve**

**2022-09-204**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Amélie Guay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser M<sup>me</sup> France Grimard, directrice générale à effectuer la demande de soumissions par voie publique, dans le système électronique d'appel d'offres SEAO et dans le journal « Le Courrier Sud ». La demande de soumission est pour les travaux au belvédère de la halte routière : Fenêtre sur le fleuve.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Le devis technique a été rédigé par la firme « Nvira ».

### 11. LOISIRS ET CULTURE

#### 11.1 Offre de service – Système d'Accès Salle des loisirs

Point à reporter à une séance ultérieure.

#### 11.2 Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);

Considérant que la demande du projet #557950 au Programme réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) est transférée au Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) du MAMH;

Considérant que le projet est l'acquisition de l'église pour en faire une salle municipale;

Considérant qu'il manquait une note importante dans la résolution en juillet 2022

**2022-09-205**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Robert Gendron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Les membres du conseil municipal autorisent le dépôt de la demande d'aide financière;

La municipalité a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;

La municipalité confirme que, si elle obtient une aide financière pour son projet qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés au projet, y compris tout dépassement de coûts.

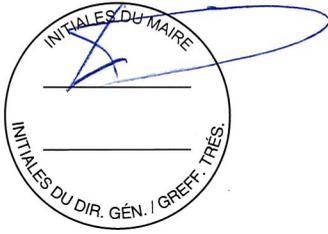
#### 11.3 Marché Éphémère Moulin Michel

Considérant le projet pilote proposé par l'organisme Moulin Michel d'organiser un marché éphémère.

Considérant les objectifs dudit projet pilote :

1. Augmenter la notoriété et fréquentation des marchés publics de la région;
2. Favoriser la découverte des producteurs locaux et la vente de leurs produits;
3. Développer le sentiment d'appartenance à la région et aux municipalités;
4. Ne pas créer un nouveau joueur dans le secteur des marchés publics, mais plutôt un coéquipier.

Considérant la demande d'aide financière de l'organisme Moulin Michel à la Municipalité de Deschaillons-Sur- Saint-Laurent;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2022-09-206

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Amélie Guay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De demander à l'organisme Moulin Michel plus d'informations et de précisions relatifs au projet pilote;

De suggérer qu'un montant pourrait être attribué aux producteurs et aux artisans de notre municipalité qui participeront à ce cet évènement.

### **11.4 Honoraire professionnel architecte – Projet Église**

Point à reporter à une séance ultérieure.

### **12. QUESTIONS DIVERSES**

Déneigements des trottoirs

### **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Deneigements des trottoirs
- Salaire des employés et des élus
- Ralentissement de vitesse
- Nuisance sonore des motos
- Règlement sur les permis de construire
- Consultation publique – Planification stratégique
- Conservation du patrimoine
- Élections provinciales
- Côte du Quai

### **14. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

2022-09-207

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Robert Gendron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
Que l'ordre du jour soit épuisé et la séance est levée à 21h 34.

**Hanta Rasami**  
directrice générale adjointe et  
greffière-trésorière adjointe

**Christian Baril**  
maire